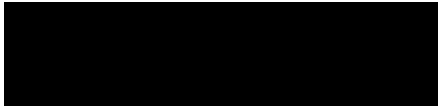




**PAR COURRIEL**

Québec, le 15 mars 2021



**Numéro de dossier : 2103001-210**

Madame,

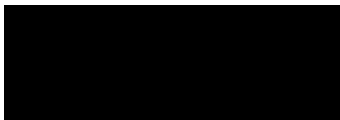
La présente a pour objet le suivi de votre demande d'accès reçue en date du 1<sup>er</sup> mars 2021 visant à obtenir le nombre de municipalités et MRC qui ont réalisé une politique du patrimoine culturel. Vous désirez également obtenir une liste indiquant le nom des municipalités et MRC qui ont réalisé une telle politique.

Nous avons procédé à l'examen de votre demande. Vous trouverez jointe à la présente lettre une copie du document visé que nous détenons et qui peut vous être communiqué.

Conformément aux articles 51 et 135 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (L.R.Q., c. A-2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-jointe une note explicative à ce sujet.

Nous vous prions d'agréer, Madame, nos meilleures salutations.

La responsable de l'accès aux documents  
et de la protection des renseignements personnels,



Julie Lévesque

p. j.